

Le projet d'Intermarché sur le jardin d'enfants suscite l'indignation des habitants

Le projet d'implantation d'un Intermarché de 1 400 m² de surface de vente sur le jardin d'enfants a suscité de vives réactions, ce mercredi matin, dans la ville. En effet, depuis plusieurs semaines le déménagement de l'enseigne actuellement basée dans le quartier de l'Ayroule fait débat.

Une cinquantaine de citoyens ont manifesté

À l'initiative de l'association « la fabrique citoyenne et solidaire », plus d'une cinquantaine de citoyens accompagnés d'élus s'étaient rassemblés au parc pour manifester leur mécontentement.

Philippe Pujol, président de la communauté de communes du pays de Tarascon, Florence Cortès et George Laguerre, conseillers municipaux élus dans l'opposition « des couleurs pour Tarascon », Delphine Audinot présidente des commerçants du pays de Tarascon et Gérard Sénevat, membre du PCF (parti communiste Français), se sont exprimés tour à tour sur la pertinence du projet. Un non-sens pour les uns, une catastrophe écologique et visuelle pour les autres.

Le président de la communauté de commune a quant à lui, clairement affiché son soutien aux



Associations, élus et citoyens se sont mobilisés contre le projet de bâtir un nouvel Intermarché à la place du jardin d'enfants. / Photo DDM

commerçants du centre-ville : « Je suis là en qualité de président de l'inter-co, car nous avons la compétence du développement économique. À ce titre, et mis à part souligner que je serai très vigilant et solidaire des commerçants, je ne peux pas afficher d'opinion pour l'instant. Mais à titre personnel je m'interroge sur la faisabilité d'un tel projet. Sans parler du fait que Super U, à 200 mètres, doit s'agrandir prochainement. »

des normes à respecter concernant les parkings », confie l' élu.

Des locaux de 2 500 m²

Avec 1 400 m² de surface de vente et 900 m² de bureaux et locaux de stockage, le futur supermarché serait une fois et demie plus grand que le nouveau Lidl de Foix. Pour Delphine Audinot, présidente des professionnels et des commerçants du pays de Ta-

rascon, ce projet mettrait le centre-ville en péril : « C'est à contre-courant des valeurs actuelles. Et 50 % de surface en plus, c'est 50 % de chiffre d'affaires en moins pour nous, petits commerçants. Les places de parking destinées au centre culturel et au marché seront monopolisées, et tout ça va mettre le commerce de proximité en danger », conclut la commerçante.

L'OPPOSITION ESPÈRE POUVOIR « COMPTER SUR LA MUNICIPALITÉ »

Une CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) sollicitée pour se prononcer sur le déménagement et l'agrandissement du nouvel Intermarché doit se réunir le 30 septembre prochain. Cette commission qui a pour compétence d'examiner les projets de création ou d'extension de magasins de commerce supérieurs à 1 000 m² de surface de vente, va réunir ses membres qui donneront leurs opinions quant à la faisabilité et la pertinence du projet, qui d'après Florence Cortès, conseillère municipale et membre de l'opposition est loin du programme porté par Alain Sutra lors de sa campagne aux dernières municipales : « On espère que le maire tiendra ses promesses de campagne, quant au respect des lois d'urbanisme, d'écologie et de valorisation du patrimoine. Ce n'est pas une manifestation contre la municipalité. Nous souhaitons au contraire pouvoir compter sur elle », conclut l' élue.